

Appel à candidatures en vue d'une nouvelle mandature du Conseil scientifique du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie lance un appel à candidatures pour une nouvelle mandature de son Conseil scientifique

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN Normandie)

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN Normandie) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée en 1993. Il est agréé par le Ministère de la transition écologique au titre de la protection de l'environnement et conjointement par le Ministère de la transition écologique et la Région Normandie au titre de l'article L. 414-11 du code de l'environnement pour sa contribution à la préservation des espaces naturels et semi-naturels de la région. Son objet, d'intérêt général à but non lucratif, est la connaissance, la conservation et la valorisation du patrimoine naturel régional. Afin d'atteindre ses objectifs, le CEN Normandie recherche la maîtrise d'usage ou foncière de sites présentant un intérêt biologique, écologique, géologique et paysager dans la perspective d'y mettre en œuvre un plan de gestion, une gestion conservatoire, un suivi écologique et des outils de sensibilisation du public, le tout en concertation avec les acteurs des territoires.

Il compte plus de 500 adhérents, un Conseil scientifique et une équipe salariée pluridisciplinaire d'environ 70 collaborateurs.

Dans cette perspective, le CEN Normandie œuvre en faveur de la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation de plus de 220 espaces naturels en Normandie (coteaux calcaires, milieux alluviaux, marais, tourbières, forêts, landes, milieux souterrains, sites géologiques...) dont la superficie totale s'élève à plus de 3 000 ha sur les 5 départements normands. Il accompagne les politiques publiques et coordonne également cinq programmes régionaux d'actions thématiques : espèces exotiques envahissantes, mares, espaces en libre évolution, tourbières et coteaux.

Pour mener à bien ses actions et répondre à la réglementation liée à son agrément État-Région pour une durée de 10 ans (2024-2034), le CEN Normandie a décliné sa stratégie pluriannuelle dans son Plan d'Actions Quinquennal 2023-2027 (PAQ). Cet agrément, prévoit que tout organisme agréé se dote « d'un Conseil scientifique constitué de spécialistes désignés pour leur compétence scientifique dans les disciplines des sciences de la vie et de la terre ».

Le CEN Normandie est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Le réseau des 24 Conservatoires d'espaces naturels, animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est le premier gestionnaire d'espaces naturels de France après l'Etat. Au total, les Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau de 4 400 sites, soit 300 000 hectares. Ils rassemblent 1 280 salariés, plus de 10 000 adhérents et bénévoles et plus de 6 millions de visiteurs annuels sur les sites des CEN.

Rôle et activités du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique (CS) a pour missions d'appuyer le Conseil d'administration et les équipes, en émettant des avis ou des validations sur :

- Les orientations et la stratégie scientifique générale du CEN Normandie y compris sur les territoires non gérés par le CEN Normandie ;
- La hiérarchisation des enjeux (patrimoniaux, écologiques) et le choix des sites pour lesquels une action de maîtrise foncière et/ou d'usage est à envisager ;
- Les documents de gestion des sites dont le CEN Normandie a la responsabilité, notamment sur les orientations de gestion et les méthodologies employées ;
- Les contenus scientifiques et techniques des documents produits et les méthodologies employées ;
- Le Plan d'Actions Quinquennal et son évaluation

Il dialogue avec le Conseil d'administration du CEN Normandie pour garantir la qualité scientifique des orientations décidées par le Conservatoire et interagit avec l'équipe salariée qu'il accompagne sous différentes formes. Il contribue ainsi à l'amélioration des pratiques de gestion des milieux naturels au plus proche du terrain.

Le programme de travail du CS peut être complété par des sujets d'auto-saisine.

Composition du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est pluridisciplinaire et représentatif des domaines principaux dans lesquels l'action du CEN Normandie est déployée. Il est composé de membres en provenance de la région Normandie, des régions limitrophes voire d'autres régions de France si leurs savoirs et leurs compétences répondent aux enjeux portés par les domaines d'actions du CEN Normandie. Ses membres sont nommés *intuitu personæ*.

Les disciplines visées prioritairement sont les sciences de la vie et de la terre : biologie de la conservation, écologie (s.l.), hydrologie, géologie, géomorphologie, hydrogéologie, pédologie, écotoxicologie, géographie physique, climatologie et agronomie notamment.

Les autres sciences environnementales (biologie évolutive, bio géochimie, bio statistiques...) ainsi que certaines sciences sociales et humaines peuvent également compléter le panel de compétences du Conseil, notamment sous forme d'expert associé dont la contribution sera recherchée sur des points particuliers liés à leurs domaines de compétence.

Enfin, les différents domaines d'expertise propres à la gestion des aires protégées et de la biodiversité sont recherchés pour équilibrer les composantes scientifiques, naturalistes et ingénierie opérationnelle du Conseil.

Fonctionnement du Conseil scientifique

Mandature

Une mandature est définie en fonction du cycle de renouvellement du plan d'actions quinquennal du CEN Normandie sur la durée de l'agrément Etat-Région : les mandats sont renouvelés à chaque nouveau plan d'actions quinquennal jusqu'à l'élaboration et la validation du PAQ suivant. Le présent appel concerne une mandature de 5 années qui débutera en 2026 et s'achèvera en 2030.

Nomination

Les membres sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition des deux co-présidents sortants du CS (M. Sylvain DIQUÉLOU et Mme Carine DOUVILLE pour la mandature en cours). La présidence et la vice-présidence sont élues par les membres du CS en son sein.

Réunions et temps dédié

Le Conseil scientifique se réunit en session plénière 2 à 6 fois par an, à Sotteville-lès-Rouen (76) et à Hérouville-Saint-Clair (14) à raison de réunions de travail d'environ trois heures en fin d'après-midi - début de soirée. La participation en distanciel est possible. Ces réunions sont notamment dédiées à l'examen des documents de gestion élaborés par l'équipe scientifique du CEN Normandie mais peuvent porter sur tous les types de sujets pour lesquels l'expertise du CS est requise. Des réunions spécifiques peuvent être programmées exceptionnellement en week-end pour favoriser la cohésion et permettre des échanges sur le terrain.

Le Conseil scientifique est aussi régulièrement consulté par voie électronique pour l'examen des projets de maîtrise foncière (acquisitions) ou d'usage des sites.

Indemnités

Les fonctions de membre du Conseil scientifique sont exercées à titre gratuit.

Pour candidater

Cet appel à candidature est ouvert à toute personne issue du milieu de la recherche, de l'enseignement, du monde naturaliste et de la gestion des espaces naturels répondant aux qualifications présentées précédemment.

Examen des candidatures

Le choix se fera sur la base :

- Des éléments fournis dans le CV (compétences, expertises, travaux...),
- Des éléments fournis dans la lettre de motivation (intérêt pour les rôles et activités du CS du CEN Normandie et les champs d'actions des CEN en général),
- De l'adéquation des compétences avec les domaines d'action du CEN Normandie,
- De la nécessaire pluridisciplinarité au sein du Conseil scientifique.

Calendrier 2026 de l'appel à candidatures

23 janvier– Lancement de l'appel à candidatures

23 mars– Clôture de l'appel à candidatures

24 - 10 avril– Analyse des candidatures

Deuxième 15^{aine} d'avril – Présentation du panel d'experts présélectionnés au Conseil d'administration du CEN Normandie et nomination des nouveaux membres.

4 mai– Information aux candidats et communication de la nouvelle composition du Conseil Scientifique

Nota bene : une première réunion du CS sera programmée entre le 26/05 et le 5/06.

Les candidatures et questions éventuelles sont à envoyer à :

Jérémy LEBRUN, Responsable scientifique au CEN Normandie - j.lebrun@cen-normandie.fr
06 29 79 91 72